

Compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2020.

OBJET : Mise en place du nouveau conseil municipal d'ARANDON PASSINS

La réunion se déroule à la salle des Prairies, afin de respecter la distanciation et les gestes-barrière.

Solution hydroalcoolique et masques sont proposés à chacun en avant séance.

Début de séance à 19h05.

PRÉAMBULE :

Mr BERNET, maire sortant, remercie les anciens élus qui ont oeuvré auprès de lui pendant 6 ans, ainsi que l'ensemble des employés municipaux qui apportent la connaissance des finances, du monde juridique et du terrain.

Il reparle de la fusion des communes d'ARANDON et de PASSINS, en insistant sur l'importance de ce regroupement, et toutes les actions qu'il reste à paufiner pour apporter le meilleur aux habitants, ainsi que sa pleine réussite.

Mr BERNET désigne Véronique GROS secrétaire de séance ; Alexia FARGE et Guillaume LIAUZUN, assesseurs pour tenir l'urne, compter les bulletins en fin de vote et effectuer le dépouillement.

APPEL : sont présents :

1. SANDRIN Maria
2. FÉLIX Isabelle
3. LIÉNARD Vincent
4. FARGE Alexia
5. ZORIAN Franck
6. GROS Véronique
7. GENEVAY Bruno
8. THIEVENAZ Cédric

9. SERRANO Marylin
10. LIAUZUN Guillaume
11. RADIX Muriel
12. BOITTIAUX Alexandre
13. DUPUIS Fabienne
14. PINET Grégoiy
15. BENEDETTO Aurélie
16. SOLANO Dominique
17. D'URBANO Pamela
18. JUPPET Sylvain
19. MARLAY Séverine
20. COTTIER Jean Paul
21. BRIZET Marie Claude
22. HANNI Michel

est absent : PACAUD Patrice, pour cause familiale, ayant donné procuration de vote à Me Marie Claude BRIZET.

La séance est à huis clos du fait de la crise sanitaire en vigueur.

ÉLECTION DU MAIRE :

Mr HANNI, président de séance en temps que doyen, déclare que l'élection sera à bulletin secret, et demande s'il y a un candidat.

Me SANDRIN se présente candidate au poste de maire de la commune d'ARANDON PASSINS.

Chaque conseiller est appelé à tour de rôle pour effectuer son vote .

Au comptage effectué en fin de vote, 23 (vingt trois) bulletins sont comptabilisés.

Au dépouillement, 18 (dix huit)bulletins POUR Maria SANDRIN, 5 (cinq) bulletins blancs.

Me SANDRIN est élue maire, remercie le conseil pour la confiance apportée, et rend hommage à Mr BERNET, maire sortant.

Nombre et élection des adjoints :

Le nombre de six adjoints est adopté à l'unanimité, à main levée.

Une liste de 6 adjoints est proposée par Me le Maire :

1. FÉLIX Isabelle
2. LIENARD Vincent
3. GROS Véronique
4. ZORIAN Franck
5. FARGE Alexia
6. THIEVENAZ Cédric

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Comptage : 23 bulletins

Dépouillement : 17 POUR la liste des 6 adjoints, 4 bulletins blancs, 2 bulletins nuls.

La liste des adjoints est élue.

Charte des élus :

Me SANDRIN lit au nouveau conseil municipal la charte des Élus, et propose à chacun de se munir d'un exemplaire.

Elle met un accent particulier sur la confidentialité que tout à chacun doit impérativement respecter dans son rôle de conseiller municipal.

Fin de séance à 20h30.

